

Pôle Vie Locale - Réussite et Solidarité
- Projet Social

Direction des Affaires Culturelles et du
Patrimoine/Médiathèque
Réf. DB/SJ
Affaire suivie par *Dorothee BOURGEOIS*,
Directrice de la Médiathèque

Décision : 2023-173

Reçu de la Sous-Préfecture
le 23/05/23

Nomenclature : 8-9

**DÉCISION RELATIVE A LA SIGNATURE
D'UN CONTRAT DE PRESTATION DE
SERVICE POUR LA MISE EN PLACE
D'ACTIONS CULTURELLES ANIMEES
PAR MONSIEUR LAURENT DAVID, DIT
MIG, ARTISTE-ILLUSTRATEUR.**

Le Maire de la Ville de LENS,
Président de la Communauté
d'Agglomération Lens-Liévin,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des
Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en
date du 25 mai 2020, décidant
l'application des dispositions prévues à
l'article L.2122-22 du Code Général des
Collectivités Territoriales.

Vu l'arrêté n°20-1929 du 25 mai 2020
modifié par l'arrêté n°2022-1726 du 30
juin 2022 portant délégations à des
Adjoints au Maire,

Vu la délibération n°17 du Conseil
Municipal en date du 29 mars 2023,
autorisant Monsieur le Maire ou son
représentant à signer tous documents et
contrats nécessaires à la bonne tenue de
ce projet.

Considérant que les actions culturelles
animées par Monsieur Laurent DAVID, dit
Mig, Artiste-illustrateur, auront lieu le
mardi 23 mai à Avion pour les collégiens,
le mercredi 7 juin à Meurchin pour les
élèves de l'école d'Arts Plastiques, le jeudi
8 juin à Méricourt pour les scolaires et les
mercredi 14 et jeudi 15 juin à Lens pour le
tout public et les scolaires.

DÉCIDE

ARTICLE 1 – Dans le cadre de l'appel à projets lancé par la Communauté
d'agglomération de Lens/Liévin dédié à la lecture publique et à la mise en œuvre du

Contrat Territoire Lecture, la ville de LENS en partenariat avec les communes d'Avion, Billy Montigny, Loos en Gohelle, Méricourt et Meurchin a déposé un projet dont l'item est « Animaux fantastiques » qui a retenu l'attention du jury. La ville de Lens, en tant que porteur de l'opération a obtenu une subvention de 8 000 €.

Dans ce cycle d'animations, des ateliers d'illustrations sur 4 sites seront animés par Monsieur Laurent DAVID, dit Mig. C'est pourquoi, il sera conclu et signé un contrat de prestation de services pour la mise en place d'actions culturelles, entre la ville de LENS et Monsieur Laurent DAVID, dit Mig, Artiste-illustrateur, domicilié 40, rue de la Berlinne 62750 LOOS EN GOHELLE. Ces ateliers se dérouleront les mardi 23 mai au collège Langevin d'Avion, mercredi 7 juin à la médiathèque de Meurchin, jeudi 8 juin à la médiathèque de Méricourt, mercredi 14 et jeudi 15 juin à la médiathèque de Lens, à destination de scolaires, de collégiens et du tout public.

ARTICLE 2 - La ville de LENS, en contrepartie de ces prestations visées à l'article1, et à la réalisation d'ateliers d'illustrations, versera à Monsieur Laurent DAVID, 1 524.18 € brut, soit 1 540.96 € TTC, dispensé de précompte. Le règlement s'effectuera par mandat administratif sur présentation de facture enregistrée sur chorus pro, sur le compte bancaire remis à cet effet.

ARTICLE 3 – Les dépenses sont inscrites au budget de l'exercice 2023, nature 611.

ARTICLE 4 – la décision « fera l'objet d'une publication sur le site internet de la ville de Lens : www.villedelens.fr (Rubrique Actes Administratifs).

ARTICLE 5 – Le Directeur Général Adjoint des Services de la Mairie, Pôle vie locale-Réussite et solidarité-Projet social et Monsieur le Comptable Public, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des dispositions de la présente décision.

Fait en l'Hôtel de Ville, le 22 mai 2023

Pour le Maire
L'Adjoint Délégué à la Culture



Hélène CORRE
Helene CORRE